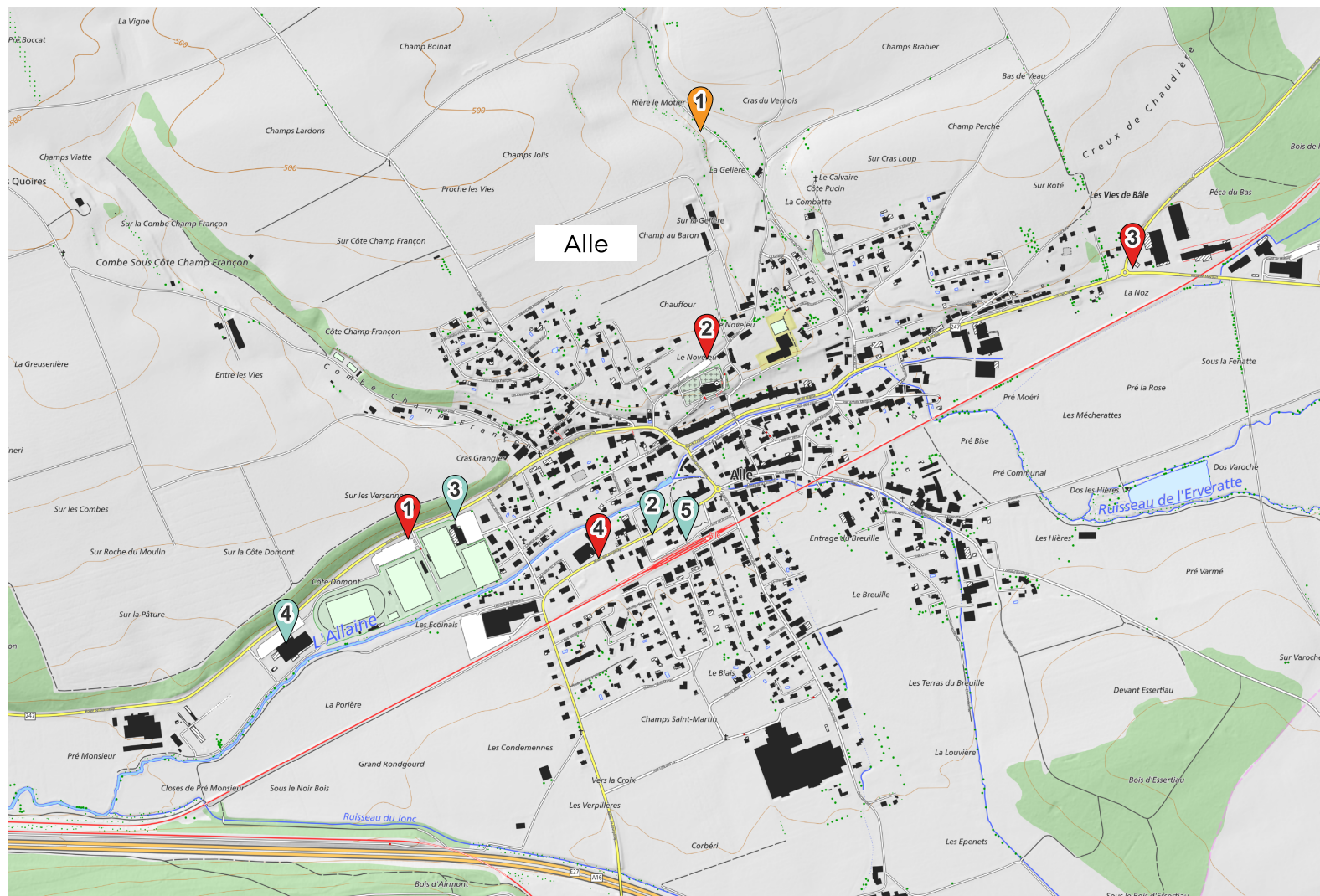




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Conteneur  Déchèterie  Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.

 ALLE.ch



Informations générales



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66
lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 6 / Avril 6 /
Juillet 6 / Oct. 5.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi
de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates
suivantes : Janv. 6-20 / Fév. 3-17 / Mars 2-16 / Avril
6-20 / Mai 4-18 / Juin 8-22 / Juillet 6-20 / Août 10-24 /
Sept. 7-21 / Oct. 5-19 / Nov. 9-23 / Déc. 7-21.

**Station d'épuration de Porrentruy et Environs
(SEPE) :**

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en
cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Ch. agricole Nord

Horaire :

- mercredi : 16h00-18h00 ;
- vendredi : 15h00-18h00 ;
- samedi : 09h00-11h30 & 13h30-17h00.

Déchets verts, verre, papier, carton, boîtes de
conserves, alu, huiles, ferraille, capsules Nespresso,
piles usagées.

ECOPOINTS (voir plan)

**2 - Route de Courgenay - Parking du centre
commercial** : textiles et chaussures

**3 - Place Roger Schaffter - Parking de la salle des
fêtes** : textiles et chaussures

4 - Pré Domont - Landi Arc Jura : textiles et
chaussures

**5 - Route de Courgenay - Gare CJ (provisoirement
à la salle des fêtes)** : textiles et chaussures

Contact et infos

Secrétariat

Administration communale
Place de la Gare 1
Case postale 59
2942 Alle
032 471 02 02
secretariat@alle.ch

Conteneurs avec puce

Taxe au poids : Conteneurs 800 L équipés d'une
puce.

CONTENEURS (voir plan)

1 - Route de Porrentruy - Parking du Centre sportif
: ordures ménagères

2 - Chemin Abbé Duvernois - Parking du cimetière :
ordures ménagères

3 - Route de Vendlincourt : ordures ménagères

4 - Route de Courgenay - Devant le Moulin :
ordures ménagères

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

Alle

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	Fête du travail
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J	29	28			30	27
V		29	Vendredi Saint		31	28
S		30				29
D			31	Pâques		30
L						
M						

Calendrier

Alle

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
L 1							
M 2				1			
M 3				2			
J 4		1	Fête nationale Suisse	3			
V 5		2		4	1	La Toussaint	
S 6		3		5	2		
D 7		4	1	6	3	1	
L 8		5		2		7	
M 9		6		3		8	
M 10		7	4	9	5	4	
J 11		8	5	10	6	5	
V 12		9	6	11	7	6	
S 13		10	7	12	8	7	
D 14		11	8	13	9	8	
L 15		12		9		10	
M 16		13	10	11	12	11	
M 17		14	11	12	13	10	
J 18		15	Assomption	13	14	11	
V 19		16	12	14	15	12	
S 20		17	13	15	16	13	
D 21		18	14	16	17	14	
L 22		19		17		15	
M 23		20	16	18	19	16	
M 24		21	17	19	20	17	
J 25		22	18	20	21	18	
V 26		23	19	21	22	19	
S 27		24	20	22	23	20	
D 28		25	21	23	24	21	
L 29		26		24		22	
M 30		27	23	25	26	23	
M 31		28	24	26	27	24	
J		29	25	27	28	25	
V		30	26	28	29	26	
S		31	27	29	30	27	
D			28	30		28	
L			29			29	
L			30			30	
M						31	



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SIDP
DECHETERIE -> NON
Tout déchet ménager pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique est à déposer dans les sacs officiels SIDP.



Papier
DECHETERIE -> OUI
Le papier doit être ficelé, pas de ruban adhésif, de carton ou de sac en papier !



Médicaments
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)
DECHETERIE -> OUI



Berlingots / Briques à boissons
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les sacs officiels SIDP. Les berlingots de lait et boissons, sont des composites non recyclables avec le carton.



Ferraille (objets métalliques) payants
DECHETERIE -> OUI
Sans matière plastique. CHF 15.00/m3.



Déchets compostables ménagers
DECHETERIE -> OUI
Gazon, épluchures, branchages (diam.max 10cm), marc de café et tous déchets provenant de jardins familiaux uniquement. CHF 30.00/m3.



Tubes lumineux (néon) / LED
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Déchets spéciaux des ménages
DECHETERIE -> NON
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8, Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férié de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au 032.466.33.66.



Aluminium et boîtes de conserve
DECHETERIE -> OUI
Tout objet en alu est à déposer dans la benne "ferraille", sans plastique ou autre matière.



Bois payants
DECHETERIE -> NON
A déposer chez Ramseyer SA à Courgenay.
Bois de démolition : CHF 135.00 la tonne.
Bois à trier : CHF 240.00 la tonne.



Flacons en plastique avec bouchon
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les sacs officiels SIDP. Par les points de vente.



CD
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.



Appareils électriques et électroniques
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Carton propre
DECHETERIE -> OUI
Les cartons doivent être aplatis. Les classeurs en carton sont acceptés sans les fermetures en métal. CHF 20.00/m3.



Cendres de bois
DECHETERIE -> NON
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



PET
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les conteneurs ad hoc des points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
DECHETERIE -> NON
Les restes de viande, os, volaille, poissons, arêtes et carcasses doivent être mis dans les sacs officiels SIDP.



Huiles minérales et végétales
DECHETERIE -> OUI
Huiles végétales et minérales séparées.



Cartouches d'encre pour imprimantes
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente.



Plastiques agricoles
DECHETERIE -> NON
Il n'est plus possible de déposer les plastiques trop volumineux. A déposer auprès des centres de tri Loca SA et Ramseyer SA.



Aérosols
DECHETERIE -> OUI Si bouteille en ALU. Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon sac officiel SIDP.



Pneus
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Sagex
DECHETERIE -> NON
Dans les sacs officiels SIDP ou Loca SA, Les Grandes Vies 42, Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Déchets encombrants combustibles
DECHETERIE -> NON
A déposer devant le domicile lors de la collecte.



Piles et accumulateurs
DECHETERIE -> OUI
A déposer auprès des points de vente.



Textiles et chaussures
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les conteneurs à textiles ou lors des collectes de textiles.



Dépouilles d'animaux
DECHETERIE -> NON
Centre rég.ramassage déchets carnés, La Rochette 51, Porrentruy - tél. 079/816 33 67. Police cantonale (urgence) - tél. 032/465 77 22.



Déchets inertes (petites quantités) payants
DECHETERIE -> NON
A déposer chez Ramseyer SA à Courgenay. CHF 50.00 la tonne.



LA NATURE

N'EST PAS NOTRE POUBELLE,

RESPECTONS-LA!



INFORMATION A LA POPULATION

Tournée des encombrants

Les déchets encombrants sont à déposer devant le domicile, en bordure de route, la veille de la collecte. Par ailleurs, les entreprises ne sont pas concernées par le ramassage.

Déchets encombrants admis lors des ramassages

Sont considérés comme déchets encombrants ménagers tous les objets mobiliers d'un ménage (environ 1 m³ par ménage et par ramassage).

Exemples : lits, matelas, chaises, canapés, fauteuils, tapis de milieu, armoires démontées, divers objets et jouets ne pouvant pas être mis dans un sac-poubelle de 110 litres.

Dimensions maximales des déchets encombrants : 150 cm X 100 cm X 50 cm (maximum 50 kg).

Déchets ne faisant pas partie des encombrants ménagers

- Ne sont pas admis tous les déchets ne provenant pas d'un ménage ;
- Les déchets en quantité trop importante (ne correspondant pas au paragraphe ci-dessus) ;
- Par exemple, d'un débarras lors d'un déménagement ou d'un décès ;
- Les ordures ménagères (collectées par le service de ramassage) ;
- **Les déchets en sac (tous les déchets pouvant être mis dans un sac de 110 litres ne sont pas considérés comme encombrants ménagers) ;**
- Les matériaux inertes provenant de travaux ou de l'extérieur (briques, tuiles, plaques d'éternit, pavés, dalles de jardin, etc.) ;
- Le bois provenant de travaux ou de l'extérieur (poutres, barrières, lames, parquet, etc.) ;
- Les déchets verts ;
- Les cadavres d'animaux (abattoir de Porrentruy) ;
- Les déchets des exploitations agricoles ou des entreprises ;
- Le PET (retour au magasin) ;
- Les ferrailles ;
- Le papier, le carton ;
- Le verre ;
- Les appareils électroménagers (ex. : frigo, lave-linge, radio, aspirateur etc.) ;
- Tous les déchets non admis ne seront pas ramassés lors de la tournée.

En règle générale ils peuvent être emmenés dans un centre de tri professionnel.

Alle, octobre 2023

CONSEIL COMMUNAL